



RÈGLEMENT DE LA BOURSE AUX VÉLOS

Adresse postale
16 rue Ausone
33000 Bordeaux

Tél.
05 56 81 63 89

Site
www.velo-cite.org

Courriel
contact@velo-cite.org

Facebook
Vélo Cité Bordeaux
Métropole

Date > Samedi 22 juin 2019

Lieu > Place François Mitterrand 33150 Cenon

Horaires > Dépôt des vélos de 15 h à 17 h
Vente des vélos de 17 h à 18h

> **Pour les déposants**: Les dépôts seront autorisés de 15 h à 17 heures Place François Mitterrand

> **Seuls seront acceptés les vélos en bon état de marche.**

> Une fiche de dépôt sera remplie conjointement entre le déposant et le vendeur.

> **Le déposant devra produire une pièce justificative d'identité** (CNI, Passeport...). Si vous avez la facture d'achat, ne pas hésitez à venir avec. **Attention** : pour la vente d'un vélo gravé (marquage BICYCODE), il faut obligatoirement fournir « le passeport marquage »

> Dans le cadre de la vente, **10 % du prix revient à l'association.**

> **Chaque famille** pourra déposer jusqu'à **3 vélos adulte maximum.**

> La fin de la vente a lieu à 18h

> Les invendus seront rendus gratuitement.

> **L'heure limite de récupération des vélos invendus ou de l'argent est 19 h, le jour même.**

Je soussigné avoir pris connaissance du règlement et l'accepte	VELO(S) N°
Le déposant	